



PLACEMENT PRIVE D' ACTIONS SOITEC

Soitec annonce l'engagement de la cession d'actions de la Société par un groupe de managers, via un placement privé accéléré, dans la perspective du nouveau plan de co-investissement

Bernin (Grenoble), France, le 16 septembre 2019 – Soitec (Euronext Paris) (la « Société »), un leader mondial de la conception et de la production de matériaux semi-conducteurs innovants, annonce aujourd'hui la cession de 1,077,504 actions, représentant environ 3,3% du capital de la Société, par un groupe de managers (les « Cédants »), dans le cadre d'une offre par construction accélérée d'un livre d'ordres auprès d'investisseurs qualifiés (le « Placement »), conformément à l'objectif d'une cession coordonnée qui a été annoncé le 29 juillet dernier.

Les actions ordinaires qui seront cédées sont issues de la conversion des actions de préférence émises dans le cadre du plan d'incentive 2016-2019 de la Société.

Le prix du Placement sera déterminé à l'issue de la construction du livre d'ordres (qui commence immédiatement) et fera l'objet d'une annonce séparée avec le résultat du Placement.

BNP Paribas agit en qualité de Seul Coordinateur Global et teneur de livre associé, aux côtés de Société Générale, pour le compte des Cédants dans le cadre du Placement (les « Teneurs de Livre »).

Paul Boudre, Directeur général de Soitec, a déclaré : « *Le plan d'attribution d'actions de préférence que la Société avait mis en place il y a trois ans est arrivé à échéance en juillet 2019 pour la majeure partie de ses bénéficiaires. Son dénouement vient récompenser le retournement spectaculaire opéré par la Société pour se remettre sur la voie d'une croissance forte, profitable et pérenne.*

La cession des titres réalisée ce jour va permettre aux membres de l'équipe dirigeante de la Société de renforcer leur souscription d'actions à venir dans le cadre du nouveau plan de co-investissement. Ce nouveau plan est associé à de nouvelles perspectives ambitieuses de croissance et de rentabilité pour la Société comme nous l'avons détaillé lors de notre Capital Markets Day du 13 juin dernier. »

Ce plan de co-investissement d'une durée de trois ans et auquel les membres de l'équipe dirigeante participeront pourrait représenter jusqu'à 3,75% du capital de la Société. Paul Boudre, reconduit par le conseil d'administration pour un nouveau mandat, s'engage notamment à investir dans ce plan à hauteur du montant maximum auquel il est autorisé.

Par ailleurs, Paul Boudre s'est engagé auprès du Seul Coordinateur Global (pour le compte des Teneurs de Livre) à conserver les actions du plan d'incentive 2016-2019 qu'il détiendra dans Soitec à l'issue du Placement, pour une période expirant 365 jours après la date de règlement-livraison du Placement.

Rappel des perspectives à moyen terme

Lors de son Capital Markets Day tenu à Paris le 13 juin 2019, Soitec a dévoilé son objectif à moyen terme. Soitec se fixe pour objectif d'atteindre un chiffre d'affaires de l'ordre de 900 millions d'euros pour l'exercice 2021/22 avec une marge d'EBITDA de l'ordre de 31 %, sur la base d'un taux de change euro / dollar de 1,13.

Soitec estime que l'exploitation à pleine capacité de ses installations industrielles étendues se traduirait par un chiffre d'affaires total de l'ordre de 1,4 milliard d'euros avec un EBITDA de l'ordre de 450 millions d'euros, soit un taux de marge d'EBITDA de l'ordre de 32 %, également sur la base d'un taux de change euro / dollar de 1,13 (la sensibilité de l'EBITDA à une variation de 10 centimes du taux euro / dollar étant estimée à 45 millions d'euros).

A propos de Soitec

Soitec (Euronext, Paris) est un leader mondial de la production de matériaux semi-conducteurs innovants. L'entreprise s'appuie sur ses technologies uniques pour servir les marchés de l'électronique. Avec plus de 3 500 brevets, elle mène une stratégie d'innovations disruptives pour permettre à ses clients de disposer de produits qui combinent performance, efficacité énergétique et compétitivité. Soitec compte des sites industriels, des centres de R&D et des bureaux commerciaux en Europe, aux Etats-Unis et en Asie.

Soitec et Smart Cut sont des marques déposées de Soitec.

Pour en savoir plus, veuillez consulter le site www.soitec.com et suivez-nous sur Twitter : @Soitec_FR.

Relations investisseurs

Steve Babureck
+33 6 16 38 56 27
+1 858 519 6230
steve.babureck@soitec.com

Contacts presse

Alexandra Givert
+33 6 72 89 00 53
alexandra.givert@soitec.com

Isabelle Laurent
+33 1 53 32 61 51
isabelle.laurent@oprgfinancial.fr

Fabrice Baron
+33 1 53 32 61 27
fabrice.baron@oprgfinancial.fr

#

Soitec est une société anonyme à conseil d'administration au capital de 65 234 492,80 euros, dont le siège social est situé Parc Technologique des Fontaines - Chemin des Franques - 38190 Bernin (France), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le numéro 384 711 909.

#

Avertissement

Ce communiqué a une valeur exclusivement informative et ne constitue pas une offre de vente et l'offre des actions Soitec ne constitue pas une offre au public de titres financiers dans un quelconque pays, y compris la France.

En France, l'offre relève de l'article 1.4.a) du règlement (UE) 2017/1129 du 14 juin 2017 (le « Règlement Prospectus ») et ne donne pas lieu à un prospectus soumis au visa de l'Autorité des marchés financiers. L'offre ne sera pas ouverte au public et seules peuvent y participer des investisseurs qualifiés, investissant pour leur propre compte, telles que cette notion est définie à l'article 2.e) du Règlement Prospectus.

S'agissant des États membres de l'Espace Économique Européen autres que la France (les « États membres »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public d'actions Soitec rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des États membres.

En conséquence, les actions Soitec peuvent être offertes (i) dans les États membres uniquement à des investisseurs qualifiés, tels que définis dans le Règlement Prospectus et à condition que cette offre ne requière pas la publication d'un prospectus par la Société ou BNP Paribas conformément aux dispositions de l'article 3 du Règlement Prospectus ou d'un supplément au prospectus conformément aux dispositions de l'article 23 du Règlement Prospectus et (ii) aux États-Unis auprès d'investisseurs qualifiés (*Qualified Institutional Buyers* – QIBs) tels que définis dans la Règle 144A du U.S. Securities Act de 1933, tel qu'amendé (le "Securities Act").

Ce communiqué n'est destiné à être communiqué directement ou indirectement au Royaume-Uni qu'à (i) des investisseurs professionnels entrant dans le champ d'application de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (le "FSMA") ou (ii) des "high net worth entities" et autres personnes susceptibles d'en être légalement le destinataire entrant dans le champ d'application de l'article 49(2)(a) à (d) du FSMA (ces personnes étant désignées les « personnes pertinentes »). Les actions Soitec ne sont mises à disposition, et toute sollicitation, offre ou accord de souscription, d'achat ou d'acquisition des actions ne seront menées qu'auprès des personnes pertinentes. Toute personne qui n'est pas une personne pertinente ne doit pas agir ou se fonder sur ce document ou un quelconque de ses termes.

Le présent communiqué et toute information mentionnée dans celui-ci ne sauraient être publiés ou distribués, directement ou indirectement, aux États-Unis, Canada, Australie ou Japon.

La présente annonce ne constitue ni une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat de titres aux États-Unis, Canada, Australie ou Japon.

L'offre et la vente des titres financiers visés par cette annonce n'ont pas fait et ne feront l'objet d'un enregistrement aux États-Unis en vertu du Securities Act et lesdits titres financiers ne sauraient être offerts ou vendus aux États-Unis en l'absence d'un tel enregistrement ou d'une exemption d'enregistrement en vertu du Securities Act. Aucune offre publique desdits titres financiers ne sera faite aux États-Unis dans le cadre de la présente opération.

Toute décision d'investissement relative à l'achat d'actions Soitec ne saurait être prise que sur le fondement des informations publiquement disponibles relatives à Soitec. BNP Paribas et Société Générale sont agréées par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution pour la fourniture de services d'investissement et de services bancaires. La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse est interdite dans tout pays où une telle diffusion, publication ou distribution serait effectuée en violation des lois ou règlements applicables.